

Réf: Dossier N° 088738

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOZ NOUH »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE EN FACE DE PETRO
IVOIRE, Lot 9, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOZ NOUH »

Objet : TRANSPORT -MECANIQUE GENERALE -ACHAT ET
VENTE DE PIECES DETACHEES -PRESTATIONS DIVERSES

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIOIAL :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE EN FACE DE PETRO
IVOIRE, Lot 9, Ilot 1

Dirigeant(s) : M SORO BABA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01912 du 15/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°10481/GTCA/RC/2022 du 15/03/2022

